



Independent observer
of the Global Fund

La Zambie accorde la priorité aux agents de santé ruraux de première ligne dans ses demandes de financement au Fonds mondial

Le 23 mai 2017, la Zambie a présenté des demandes de financement pour la lutte conjointe contre le VIH et la tuberculose et pour la lutte contre le paludisme, d'une valeur totale d'un peu plus de 400 millions de dollars. La demande de financement relative aux interventions conjointes TB/VIH s'élève à 306,8 millions de dollars, dont 194,4 millions de dollars se situant dans les limites de la somme allouée et 112,4 millions de dollars correspondant à une demande hiérarchisée au-delà de la somme allouée. Une demande de financement séparée de 86,7 millions de dollars a été présentée le même jour pour le paludisme (69 millions de dollars dans les limites de la somme allouée et 17,7 millions à titre de demande hiérarchisée au-delà de la somme allouée). Le pays a également introduit une demande de fonds de contrepartie de 7 millions de dollars, dont 4 millions de dollars ciblant les programmes de lutte contre le VIH à destination des adolescentes et des jeunes femmes et 3 millions de dollars visant la prestation intégrée de services et les ressources humaines pour la santé. Mai 2017 correspond à la deuxième période de présentation des candidatures pour le cycle de financement 2017/2019.

La Zambie a présenté ses deux demandes de financement avec examen complet, selon la [procédure de candidature différenciée](#) du Fonds mondial. Les examens complets sont en partie requis du fait d'une série de nouvelles stratégies nationales. La Zambie dispose en effet d'un nouveau cadre stratégique national de lutte contre le VIH et le sida, d'un nouveau plan stratégique national pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte, d'un nouveau plan stratégique national d'élimination du paludisme et d'une nouvelle stratégie nationale de santé. Ces quatre nouvelles stratégies visent toutes la période 2017/2021.

Les changements stratégiques figurant dans les demandes de financement concernent notamment un centrage accru sur les ressources humaines pour la santé, en particulier dans les régions rurales et aux

niveaux décentralisés de prise en charge. Entre la somme allouée au pays et les fonds de contrepartie, plus de 20 millions de dollars sont sollicités aux fins du recrutement et de la rétention d'infirmières rurales, d'assistants de santé communautaires et d'agents de soutien à l'observance. Par rapport aux subventions actuelles du Fonds mondial pour la Zambie, cela représente plus du quintuplement des investissements dans les ressources humaines pour la santé. Si l'on tient compte de la demande de financement hiérarchisée au-delà de la somme allouée, le facteur de multiplication augmente à 20.

L'investissement proposé des crédits du Fonds mondial dans les ressources humaines pour la santé en Zambie est censé compléter les investissements considérables du pays dans l'infrastructure sanitaire ces dernières années. Depuis 2014, les pouvoirs publics ont entrepris la construction de plus de 650 nouveaux centres de santé (cliniques de soins primaires), la décentralisation des prestations de services et le rapprochement de l'accès au niveau communautaire. L'investissement du Fonds mondial en matière d'infirmières et d'assistants de santé communautaires servira à garantir une dotation en personnelle adéquate des nouveaux établissements publics.

Les demandes de financement comprennent des mécanismes intégrés de pérennité pour les investissements proposés dans les ressources humaines. Dans la demande relative à la lutte conjointe contre le VIH et la tuberculose, le pays s'engage à absorber les infirmières dans les effectifs publics selon une démarche échelonnée sur les trois ans. La Zambie a obtenu de bons résultats en matière d'absorption des agents de santé après des investissements similaires d'autres partenaires de financement, notamment de l'Initiative Clinton pour l'accès à la santé et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement.

Outre le soutien au niveau des infirmières rurales, le pays a également sollicité des fonds pour la formation, le déploiement et la rétention d'un maximum de 500 assistants de santé communautaires par an. En Zambie, les assistants de santé communautaires suivent une formation officielle d'une année à l'une des deux écoles du pays (Ndola ou Mwachisompola). Lorsqu'ils sont déployés, ils reçoivent un salaire mensuel ainsi qu'un vélo, un uniforme et une petite indemnité de transport. Les assistants de santé communautaires sont un type d'agent de santé relativement nouveau en Zambie, mais dont l'impact s'avère significatif. Leur déploiement a entraîné une augmentation de 53 pour cent du nombre de patients orientés vers les centres de santé dans les zones rurales de Zambie entre 2011 et 2016. La demande de financement TB/VIH présente également les assistants de santé communautaires comme un investissement pérenne étant donné leur faible taux d'abandon. Depuis le début, le programme n'a perdu que cinq assistants de santé communautaires, soit 0,46 pour cent, dont trois du fait de leur décès.

Outre les agents de santé gouvernementaux et les assistants de santé communautaires, les demandes de financement de la Zambie privilégient également des investissements significatifs dans le renforcement des capacités des organisations de la société civile et des groupes à assise communautaire en matière de prestation de services, en particulier à l'intention des populations agents de santé et vulnérables. Il s'agit notamment de financer la formation à la gestion financière, ainsi que la formation au leadership flexible et à la gouvernance pour les organisations axées sur les jeunes, tout particulièrement celles qui travaillent avec les adolescentes et les jeunes femmes. La nécessité de renforcer les capacités de ces groupes est liée à une emphase accrue sur la prestation de services compétents et adaptés à celles-ci. De fait, le montant sollicité pour les adolescentes et les jeunes femmes dans la proposition du pays représente une augmentation de plus de 30 pour cent par rapport à la subvention actuelle.

Les demandes de financement accordent également la priorité au renforcement des capacités des structures communautaires en matière de prestation de services intégrés inclusifs et sensibles au genre, afin de répondre aux besoins spécifiques d'autres populations clés et vulnérables (telles que définies dans les nouvelles stratégies nationales de lutte contre les maladies). La demande de financement TB/VIH présente ce renforcement des capacités des organisations de la société civile et à assise communautaire comme une mesure critique dans le contexte de l'élargissement des prestations de

services au niveau communautaire dans le but de couvrir au moins 30 pour cent de toutes les prestations de services d'ici 2030 – un engagement clé de la [Déclaration politique sur le VIH/sida](#) de 2016 des Nations Unies, dont la Zambie est signataire.

« Le centrage sur les ressources humaines pour la santé des demandes de financement au Fonds mondial – à la fois en termes de prestataires gouvernementaux et non gouvernementaux – repose sur la nouvelle stratégie nationale de santé 2017/2021 du pays », explique Dean Phiri, du ministère de la Santé. « La fourniture de soins de santé de qualité aux régions mal desservies et la décentralisation des prestations de services vers les communautés sont des objectifs essentiels de cette stratégie », ajoute-t-il.

D'après Simon Muchiru, le consultant principal pour la demande de financement TB/VIH de la Zambie, l'augmentation des effectifs de santé du pays est également alignée sur l'objectif stratégique du Fonds mondial de mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé. « Ces investissements sont critiques pour obtenir un impact dans la lutte contre les trois maladies », affirme-t-il. « Les agents de santé supplémentaires sont absolument vitaux pour la pleine mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH et le sida, dont on s'attend à ce qu'il permette d'éviter 80 000 nouvelles infections au VIH et 34 000 décès liés au sida sur la période 2018/2020 ».

Le Comité technique d'examen des propositions devrait se réunir du 19 au 28 juin 2017 pour examiner les demandes de financement de la deuxième période, et devrait répondre à la demande de financement de la Zambie début juillet.

Gemma Oberth faisait partie de l'équipe chargée de rédiger la demande de financement TB/VIH de la Zambie, en qualité de consultante indépendante.

[Read More](#)
